Bonjour à toutes et tous,

le CRA vous propose un séjour à DENIA en Espagne (au sud de Valence) du samedi 19 octobre au samedi 26 octobre (du repas de midi le 19 au petit déjeuner le 26) à **L'HOTEL Hôtel Port Denia ***Carrer. de Dénia A Xábia, 48, 03700 Dénia, Alicante, Espagne**

Le prix maximum du séjour (Montant exact déterminé en fonction du nombre de participants), est fixé comme suit :

- Pension complète en chambre double (eau et vin compris) : **400,00**

- Pension complète en chambre individuelle (eau et vin compris) : **550,00€**

En fonction de la disponibilité de l'hôtel, ceux qui le souhaitent pourront arriver plus tôt, soit avant le 19 octobre et/ou prolonger leur séjour d'un ou plusieurs jours,au-delà du 26 octobre, aux conditions tarifaires proportionnelles au coût de la semaine. Dans ce cas et dans ce cas seulement, vous devrez indiquer précisément sur la fiche d'inscription la date d'arrivée et la date de départ souhaitée(s) dans le cadre prévu à cet effet.

L'hôtel dispose d'un local à vélos, d'une salle de réunion et d'un parking (15,00/jour) à prendre sur place mais il y a aussi des places de stationnement gratuites autour de l'hôtel..

****

En complément au séjour ci-dessus, le CRA propose à ceux qui le souhaitent de faire une étape à VALENCE (à 106km au nord de Denia) les 17 et 18 octobre aux conditions suivantes:

- Logement à l'apparthotel Albufera (environ 3km du centre de Valence) avec un parking gratuit pour un prix par nuitée et par personne inférieur à 40,00€

Si cette proposition complémentaire vous intéresse merci de l'indiquer sur la fiche d'inscription au séjour en cochant la case prévue à cet effet en bas de la fiche.

****

- La Fiche d'inscription est à renvoyer par mail ou courrier avant le 30 mars 2024,date impérative, accompagnée du règlement de l'acompte, fixé à 100,00€- par virement ou chèque- à l'adresse ci- dessous :

Gérard GANTOU
6, rue Renaudin
81000 ALBI
Mail : cra.voyages@gmail.com

Conditions d'annulation du séjour hotelier à DENIA :

Comme lors des séjours précédents à Cambrils et Péniscola, le CRA ne traite pas directement avec l'hôtel qui nous accueille mais avec une agence de voyage espagnole : Sol Active Tours, qui fixe les conditions d'annulation :

Toute annulation faite entre le **1er juillet et le 1er août :** Retenue de **50€** (par semaine et par personne) .
Toute annulation faite entre le **1er août et J-5 avant le jour d'arrivée** : Retenue de**100€** (par semaine et par personne)
En cas d'annulation entre **J-5 et J-0** ou non présentation à l'hôtel le jour de l'arrivée : Retenue de **100€** (par semaine et par personne) + 2 jours de pension par personne applicable par l'hôtel.
En cas d'interruption en cours de séjour, aucun remboursement n'est prévu.

Par ailleurs, Il n'est pas actuellement prévu d'assurance annulation. Il appartient donc à ceux qui le souhaitent de souscrire ce type d'assurance à titre individuel.